



**HAL**  
open science

## J'avais autrefois une ferme en Afrique..."La Chaumière africaine" de Charlotte Dard "

Odile Gannier

► **To cite this version:**

Odile Gannier. J'avais autrefois une ferme en Afrique..."La Chaumière africaine" de Charlotte Dard ". Jean-François Durand et Jean-Marie Seillan (dir.). Les nouveaux mondes coloniaux, Kailash Editions, pp.354-372, 2014, Les Cahiers de la SIELEC, 978-2-84268-222-4. hal-03683823

**HAL Id: hal-03683823**

**<https://hal.science/hal-03683823v1>**

Submitted on 31 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**SIELEC 2010**

***Les nouveaux mondes coloniaux***

sous la direction de Jean-François Durand et Jean-Marie Seillan

*Les Cahiers de la SIELEC* n° 10, Pondichéry, Kailash Éditions, 2014, p. 354-372

ISBN 978-2-84268-222-4

**« J'avais autrefois une ferme en Afrique... :  
*La Chaumière africaine* de Charlotte Dard »**

Odile Gannier,  
Université de Nice-Sophia Antipolis, CTEL

## Résumé

*La Chaumière africaine* (publiée en 1824) est le récit de Charlotte Picard-Dard, l'une des rares rescapées du naufrage de la *Méduse*, en 1816. Cependant, si l'histoire du drame occupe une bonne part du volume, ce n'est pas dans ce domaine (déjà connu par le récit de Corréard et Savigny) que l'intérêt du texte est le plus novateur. La famille Picard, en effet, était partie pour participer à la colonisation du Sénégal, mais devait connaître bien des déboires. Jeune fille, Charlotte Adélaïde Picard a de cette expérience une vision originale, même s'il faut bien reconnaître que *La Chaumière africaine* n'est pas un chef d'œuvre littéraire : la narration est aléatoire, laisse de nombreuses interrogations en s'achevant abruptement, et se focalise parfois sur des brouilles quand on aimerait en savoir plus long sur le Sénégal du tout début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle y raconte surtout la vie de sa famille, ou plutôt les morts successives de son entourage. Mais on retrouve dans ce témoignage des échos de *Paul et Virginie*, des voyages de Mongo Park, et aussi une sensibilité particulière à l'égard du problème de l'esclavage lorsqu'elle dépeint les modalités de la vie de petits colons et celle des Noirs de son entourage, la fratrie étant elle-même métissée. Elle annonce par ses linéaments la ferme africaine de Karen Blixen.

*La Chaumière africaine* combine le thème de la robinsonnade, dans le style du *Robinson suisse* (1812) quoique non romanesque, et l'évocation d'une société nouvelle – à laquelle on peine à s'intégrer quand on est une simple jeune fille sans le sou dont le père a des différends avec le gouverneur – dans un pays alors peu connu et à l'histoire coloniale agitée à cette époque ; elle dépeint aussi les rapports entre colonisateurs et colonisés (son mari Jean Dard est le premier à avoir conçu une grammaire français-wolof). Le texte est certes mineur mais mérite d'être connu.

En 1818, un tableau de près de cinq mètres sur sept devait être particulièrement remarqué, sous le titre initial de « scène de naufrage ». Le sujet n'était pas d'une originalité exceptionnelle : cependant Géricault contribua à transformer l'épisode en mythe, celui du « Radeau de la *Méduse* », à la suite de l'échouement, sur le banc d'Arguin, du navire qui se rendait de la France au Sénégal. Le naufrage, qui avait eu lieu en 1816, était largement connu par le récit publié par des rescapés, à commencer par Corréard (ingénieur-hydrographe) et Savigny (chirurgien de la Marine). En 1818, le lieutenant d'Anglas de Praviel, du bataillon du Sénégal, fit paraître sa version par une *Nouvelle relation du naufrage de la Méduse*. Un autre témoignage est dû à Alexandre Rang des Adrets, alias Sander Rang. Enfin, une jeune fille également rescapée, Charlotte-Adélaïde Picard, mariée en 1820 à Jean Dard, crut utile, en 1824, de donner sa propre version des faits et de l'installation de sa famille au Sénégal, pour rectifier certaines inexactitudes du récit de Savigny et Corréard, mais surtout, affirme-t-elle, pour laver l'honneur de son père, injustement maltraité par l'administration française et les mesquineries de la colonie. En effet, il était parti avec sa famille (sa seconde femme, les deux filles, qu'il avait eues d'un premier lit, une nièce et quatre enfants en bas âge). Charlotte, l'aînée, est donc âgée de 18 ans lorsque son père, nommé greffier-notaire dans la colonie, est

appelé à repartir au Sénégal, [355] où il avait déjà fait un séjour, entre 1800 et 1809, date de la prise du territoire par les Anglais. Le titre complet nous indique bien de quoi il va être question : *La Chaumière africaine ou Histoire d'une famille française jetée sur la côte occidentale de l'Afrique à la suite du Naufrage de la frégate « La Méduse »*.

Cependant, si l'histoire du drame occupe la moitié du volume, ce n'est pas dans ce domaine que l'intérêt du texte est le plus novateur. La famille Picard devait connaître bien des déboires et des deuils, puisque finalement, sur les neuf personnes qui étaient parties, il n'en resta que trois : Charlotte, sa sœur Caroline (par la suite mariée à un botaniste « attaché aux établissements agricoles de la colonie<sup>1</sup> »), et un jeune cousin que les Dard devaient ramener en France. Les épreuves successives sont racontées assez sobrement, avec un certain fatalisme. La mort du père cependant, en 1819, est un double drame : d'abord il a succombé dans l'indifférence cruelle de la colonie, ce dont Charlotte a promis de témoigner ; ensuite il laisse sans ressources deux jeunes filles chargées de trois petits enfants : mais deux des garçons meurent aussi de maladie peu de temps après.

En tant que toute jeune femme, Charlotte Adélaïde Picard a de cette expérience une vision originale, même s'il faut bien reconnaître que *La Chaumière africaine* n'est pas un chef d'œuvre littéraire, sans mériter toutefois les commentaires très sévères qui en ont parfois été faits : certes la narration est aléatoire, laisse subsister de nombreuses interrogations en s'achevant abruptement, et se focalise parfois sur des broutilles quand on aimerait en savoir plus long sur le Sénégal du tout début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle y raconte surtout le mode d'existence de sa famille. Mais on retrouve dans ce témoignage des échos des œuvres de Bernardin de Saint-Pierre, des voyages de Mungo Park, et aussi une sensibilité particulière à l'égard du problème [356] de l'esclavage lorsqu'elle dépeint les modalités de la vie de petits colons et celle des Noirs de son entourage, la fratrie étant elle-même métissée. En outre, au moment où elle écrit, elle est la compagne de Jean Dard, instituteur, le premier à avoir publié une grammaire et un dictionnaire wolof, et à avoir œuvré pour fonder en Afrique des écoles en langue vernaculaire.

## Une installation mouvementée à la colonie

### Les déboires du voyage

Le départ est une expédition collective, puisque la *Méduse*, sur laquelle ils embarquent, appartenait à une flottille de quatre navires, chargée de transporter le nouveau gouverneur Schmalz, son nouveau personnel administratif (Griffon, le secrétaire, et Charles Picard) ; ainsi qu'un bataillon d'infanterie. La *Méduse* est chargée d'une importante cargaison et de pas moins de 395 personnes<sup>2</sup>, pour reprendre possession du Sénégal restitué par l'Angleterre en vertu du traité de Paris de 1814, confirmé par la convention de novembre 1815<sup>3</sup>. (En réalité, les Britanniques sont encore sur place et feront traîner l'évacuation en longueur jusqu'en janvier 1817). C'est aussi, en mai 1816, l'une des premières navigations libres après la levée du blocus britannique. C'est enfin, pleinement, une entreprise coloniale : quelques savants, appartenant à la « société coloniale africaine », devenue la « Société coloniale et philanthropique du Cap-Vert » envisagent même l'installation dans ce territoire – mais Charlotte Dard est sévère envers « [c]ette Société qui s'était donné si mal à propos de l'épithète de philanthropique » (16).

---

<sup>1</sup> Charlotte Dard, *La Chaumière africaine, ou Histoire d'une famille française jetée sur la côté occidentale de l'Afrique à la suite du naufrage de la frégate « La Méduse »*, présentation de Doris Y. Kadish, L'Harmattan, 2005, p. 149 (Les références à cette édition seront indiquées entre parenthèses).

<sup>2</sup> 167 hommes d'équipage, dont 10 officiers ; deux chirurgiens dont Savigny.

<sup>3</sup> « Au lecteur », Corréard et Savigny, in *Relation complète du naufrage de la Méduse, faisant partie de l'expédition du Sénégal en 1816*, édition Jean de Bonnot, 1968, préface, p. 1.

La *Méduse* est une ancienne frégate de guerre, transformée en flûte de transport, de 47 mètres de long<sup>4</sup>. Le véritable problème réside dans la personnalité de son commandant, Hughes Duroy de [357] Chaumareys : officier de l'ancienne marine royale, il avait à son actif une carrière de marin, honorable mais sans éclat particulier, entre 1779 et 1791 ; émigré à cette date, il avait intrigué pour être réintégré dans les cadres de la Marine en 1814, et obtenu avec la *Méduse*, à 53 ans, son premier commandement après une interruption de service de vingt-cinq ans. À ce moment, il n'a plus, en réalité, les compétences et la pratique indispensables – s'il en avait jamais eu les qualités. Prétentieux et circonvenu par un intrigant, il néglige les précautions élémentaires du service (oubliant de faire sonder et allant tranquillement se coucher dans les parages les plus délicats) ; il laisse la flottille se disperser – alors qu'elle aurait pu secourir ensuite la *Méduse* –, néglige les signaux de ses conserves et s'en va donner sur le Banc d'Arguin malgré les avertissements de ses officiers. « La couleur de l'eau était entièrement changée, ce qui fut remarqué même par les dames. » (21). Enfin, dernier crime qui aurait pu, lors de son procès, lui coûter la vie, il abandonne son navire en y laissant dix-sept personnes et s'éloigne des autres canots et du fameux radeau sans plus s'en soucier.

Cette situation dramatique fera d'ailleurs l'objet d'un roman maritime d'Eugène Sue, *La Salamandre* (1832). Un noble, le marquis de Longetour, réintégré dans la marine en 1815, entraîne la perte du navire qui lui est confié, par suite de son incompetence. Sue s'emploie à montrer comment ce passe-droit aboutit, de façon particulièrement injuste, à la perte du second qui ose se rebeller pour tenter de sauver *la Salamandre* du naufrage ; il montre aussi le mauvais fond de la plupart des humains réduits, comme sur le radeau de la *Méduse*, aux pires extrémités. Sue (d'abord chirurgien de marine) avait peut-être eu accès à la thèse de médecine de Savigny, soutenue en 1818, *Observations sur les effets de la faim et de la soif éprouvées après le naufrage de la frégate du Roi la Méduse en 1816*<sup>5</sup>.

Pour un peu, la famille Picard, trop encombrante avec ses quatre femmes et ses petits enfants, aurait été abandonnée (sur le [358] radeau ne survécurent que quinze personnes sur 147). Mais elle arrive à prendre place sur un canot, qui arrive à terre après quatre jours. Il restait encore aux naufragés la traversée du désert en direction du Sénégal : la différence est notée, lors des rencontres, entre les Maures, qui ne sont pas tous secourables, tant s'en faut, et les Noirs du Sénégal, réputés plus généreux.

Si un David ou un Girodet nous voyait, me disais-je, nous serions bientôt représentés sur la toile aux Galeries du Louvre, comme de vrais cannibales ; et les jeunes Parisiens qui ne savent pas combien on a de plaisir à dévorer une poignée de pourpier sauvage, à boire de l'eau bourbeuse dans une botte, à manger de la viande rôtie à la fumée, combien enfin on est heureux de se rassasier, quand on est affamé dans les déserts brûlants de l'Afrique, ne voudraient jamais croire que parmi ces demi-sauvages, il s'en trouve plusieurs qui sont nés sur les bords de la Seine. (76)

Le temps ayant passé, Charlotte Dard sait user d'une certaine auto-dérision face à son récit. Le ton n'est pas plaintif, et elle éprouve même une certaine fierté à avoir résisté à cette catastrophe. La caravane met cinq jours pour rejoindre à pied Saint-Louis du Sénégal en longeant la côte. Les petits enfants Picard, dont un bébé, sont portés par des marins, mais la famille peine à suivre la marche. Cependant, d'après M. Brédif (un ingénieur des mines dont les notes sont reprises dans le récit de Savigny) :

La position de M. Picard était cruelle ; ses demoiselles et sa femme montrent un grand courage ; elles se mettent en hommes. Après une heure de marche, M. Picard demande qu'on s'arrête [...] on se repose toutes les demi-heures à cause des dames<sup>6</sup>.

Après l'arrivée, dit Charlotte Dard,

<sup>4</sup> 12 m de large, avec un tirant d'eau de 5 m.

<sup>5</sup> <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?TPAR1818x084>.

<sup>6</sup> Corréard et Savigny, *Relation complète du naufrage de la Méduse*, op. cit., p. 129.

On nous demanda le récit de notre naufrage, et de tous nos malheurs ; nous le fîmes en peu de mots ; chacun était étonné que des femmes et des enfants eussent pu supporter tant de fatigues et de misères. (82) [359]

De fait, la famille arrive miraculeusement entière au Sénégal. « Je crois que toute la colonie, si l'on en excepte MM. Schmaltz et Lachaumareys, était sur le port pour nous recevoir à notre débarquement<sup>7</sup>. » (81)

### Une installation difficile

Mais la situation ne s'arrange guère dans la colonie : la famille Picard n'est pas du tout aidée par le gouverneur Schmaltz mais reçoit d'abord du secours de la part du gouverneur anglais. Picard en a probablement trop vu pour être en faveur : le gouverneur et le commandant de Chaumarays sont arrivés sans encombres et directement à Saint-Louis dans des canots bien approvisionnés.

L'employé de l'administration en disgrâce tenta plusieurs expédients pour faire vivre sa famille. Il essaie de fabriquer de la potasse : c'est un échec. Il achète un vieux bateau qu'il remet à neuf pour commercer avec le Cap-Vert : pas de chance, le gouverneur interdit ce trafic.

Pour mieux réussir dans ses projets, il crut devoir s'associer avec un certain personnage de la colonie ; mais au lieu des bénéfices qu'il se promettait de ses spéculations, il n'éprouva que des pertes : il fut d'ailleurs trompé d'une manière indigne par les personnes en qui il avait placé sa confiance ; et comme il était défendu aux employés français de faire le commerce, il ne put se plaindre, ni se faire rendre des marchandises qu'on lui avait escroquées. (96)

L'île de Safal lui avait été concédée en 1807, et il y avait planté des cotonniers ; mais en son absence, tous les plants avaient périclité. Il recommence à défricher et à planter, avec, le moment venu, l'aide de Charlotte et d'esclaves noirs loués à la colonie. Mais la culture semble difficile :

Que celui qui a vu les campagnes d'Europe, et admiré le beau sol de la France, ne s'attende pas à jouir du même spectacle au Sénégal ! Partout la nature s'y montre sous un aspect sauvage et aride ; partout les sédiments d'une terre déserte et brûlée s'offrent à vos yeux, et ce n'est [360] qu'à force de soins et de travaux assidus, qu'on peut tirer quelques productions de cette terre ingrate. (87)

L'argent manquant chez les Picard, avant le transfert de la colonie à l'administration française,

nous nous réduisîmes à la nourriture des nègres, attendu que nos moyens ne nous permettaient point d'acheter du pain à 15 sous la livre, et du vin à 3 francs la bouteille. Cependant, nous étions contents et parfaitement résignés à notre sort [...] (85)

Un soir, un officier anglais les surprend attablés devant un plat de couscous, et M. Picard lui répond avec dignité :

« Sachez, Monsieur, que je ne rougis point de ma misère, et que vous avez tort de me la reprocher. Il est vrai que je ne peux pas me nourrir comme les autres Européens de la colonie, mais je ne me crois pas pour cela plus malheureux. J'ai demandé à l'homme qui représente mon Souverain dans cette contrée, les rations de vivres auxquelles j'ai droit ; il a eu l'inhumanité de me les refuser. Eh bien ! Je sais m'en passer et ma famille aussi. » (85)

Dans cette circonstance se montre bien l'état d'esprit de la famille Picard : une certaine partie de la communauté expatriée vit avec des moyens extrêmement réduits. Injustement congédié, ayant perdu sa femme en couches avec son dernier-né, M. Picard ne peut faire autrement que de tenter une nouvelle fois de mettre en valeur l'île de Safal. L'exploitation agricole était d'ailleurs son plan initial en revenant au Sénégal (97). D'après Charlotte,

[mon père] me représenta qu'il ne fallait plus penser qu'à nous retirer dans son île de Safal, pour la cultiver nous-mêmes ; il me persuada que notre plantation suffirait à elle seule à tous nos besoins, et que le bonheur et la tranquillité de la vie champêtre, nous feraient bientôt oublier et nos ennemis et nos disgrâces. Il fut donc décidé que le lendemain, je partirais avec deux de mes frères pour aller recueillir du coton à la plantation. (101)

---

<sup>7</sup> Nous soulignons.

Par la suite, la famille s'installe à Safal pour se consacrer à la culture. [361]

## Le désenchantement colonial

Sur l'île, les difficultés ne manquent pas : de la tempête aux attaques d'animaux, de la fuite des esclaves loués comme ouvriers agricoles aux accès de maladie, présence inquiétante de tigres et de serpents, nuées de sauterelles et de moustiques... la vie est tout sauf facile. Restée d'abord seule sur l'île avec le « vieux nègre Etienne, c'était le gardien de la plantation » (103), La jeune fille connaît des moments de découragement, « éloignée de [s]a famille, isolée au milieu d'une île déserte, dont les oiseaux, les loups et les tigres composaient toute la population. » (105).

Pour finir, le père meurt de maladie, en lui confiant ses derniers enfants. Les secours qu'ils auraient pu espérer du gouverneur français arrivent après le décès de M. Picard. En quelques semaines, l'île de Safal est retournée à l'état sauvage.

La personne qui nous avait loué ses nègres, les en avait retirés secrètement ; l'herbe croissait partout ; les cotonniers languissaient faute de culture ; les champs de mil, de millet, de maïs et de haricots avaient été dévorés par les troupeaux du boucher de la colonie ; notre chaumière était à moitié pillée ; les livres et les papiers de mon père enlevés. (146)

Ce constat sonne le glas de l'entreprise familiale au Sénégal, et de ses rêves d'installation coloniale. Charlotte peut établir la liste des familles qui les ont aidés, mais globalement, la cupidité, la jalousie, les petites gens sans nombre achèvent de les détacher de la colonie. Les promesses de l'installation s'avèrent des leurres. Elle oppose de façon manichéenne, un peu simpliste, les bons (ceux qui les ont soutenus) et les méchants.

Elle peut heureusement réellement compter sur l'ami de la famille, l'instituteur Jean Dard, qui avait ouvert la première école pour les enfants noirs, en 1817. Le livre s'achève par le retour de Charlotte en France : peut-être le peu d'écho de *la Chaumière africaine* fut-il dû au fait que Charlotte Picard ne chante pas les louanges, tant s'en faut, des pratiques de la colonie, elle fustige, pour laver l'honneur de son père, les nombreux manquements des hommes [362] en place. Ces critiques ne pouvaient être que mal reçues. Daniel Claustre<sup>8</sup> a cependant observé que Charlotte tentait l'impossible pour masquer les défaillances – probablement avérées – de son père : lorsque survient une difficulté, il est absent (endormi, évanoui, ou effectivement ailleurs). Si la description des conditions de culture au Sénégal est si affreuse, c'est aussi pour montrer que si l'échec a soldé les essais des Picard, ce n'est pas par suite de l'incompétence du père, mais à cause du harcèlement des autres colons et de la rudesse de la nature.

## Échos littéraires

### Récits de voyages

Charlotte Dard cite quelques-unes de ses lectures : pour soutenir sa description du Sénégal – dont elle ne connaît qu'une infime part – elle cite Buffon, et des récits de voyageurs : comme les voyages de Mungo Park qui se trouvaient à bord de *la Méduse*, le *Voyage au Sénégal* d'Adanson – « le célèbre Adanson » dit-elle (92) – : c'est là qu'elle a trouvé la description du baobab par exemple, mais aussi de multiples plantes et animaux, dont le récit foisonne. Certes à la lecture d'Adanson, on se figure que le Sénégal offre des ressources exceptionnelles. La gomme, l'indigo, le café, la canne à sucre, le coton, de millet, de maïs, de tabac semblent remarquablement prometteurs et Charlotte Dard les évoque dans ses descriptions. Mais on ne peut se fier entièrement à ces sources. Adanson écrit par exemple :

C'est à ces chaleurs qu'on est en partie redevable de la fertilité des terres. Les sables de cette isle sont aujourd'hui des jardins d'un grand rapport. Indépendamment des légumes & des fruits du

<sup>8</sup> Site du CRLV, audio : [http://www.crlv.org/swm/Page\\_Conference.php?P1=72](http://www.crlv.org/swm/Page_Conference.php?P1=72)

pays, tels que l'oseille de Guinée, la patate, l'ananas, l'orange, la goyave & quelques autres, on y cultive pendant l'hiver la plupart des herbes & des légumes de l'Europe. Le figuier, le grenadier & la vigne se chargent tous les ans d'excellents fruits. Avec un peu de travail & de soins, il n'y a guères de fruits ni de graines qu'on n'y recueillît en très-grande abondance, on en retireroit tout ce qu'on voudroit, & généralement tout [363] ce qui est nécessaire à la vie. Enfin le terrain de l'île du Sénégal, tout sablonneux qu'il est, produit avec tant de facilité, que beaucoup de plantes portent plusieurs fois dans l'année. C'est ce que j'ai éprouvé moi-même dans un jardin que je destinois à ces expériences ; & chose qui paroîtra sans doute surprenante, c'est que j'ai semé tels & tels légumes dont j'ai fait plus de douze récoltes dans la même année ; mais j'en renvoie le détail curieux à un autre ouvrage<sup>9</sup>.

Tandis que Charlotte observe (sans donner d'exemple précis) :

Les voyageurs qui ont écrit sur l'Afrique, ont fait un tableau trop magnifique du pays connu sous le nom de Sénégal. Apparemment que fatigués d'une longue et ennuyeuse traversée, ils auront été charmés à l'aspect de la première terre sur laquelle ils pouvaient se reposer. Cette première impression prend toutes les couleurs de la réalité chez l'observateur superficiel, ou qui ne fait que passer ; mais s'il y reste quelque temps, l'illusion se détruit, et le Sénégal lui paraît tel qu'il est en effet ; c'est-à-dire, un pays brûlant, aride, malsain, et dépourvu des végétaux les plus nécessaires à la nourriture de l'homme et à la conservation de sa santé. (89)

### Bernardin de Saint-Pierre

Une autre source évidente quoique non explicitée est Bernardin de Saint-Pierre, au moins pour *La Chaumière indienne* dont le titre est à l'évidence suggéré puisque la famille est réunie « sous le toit de la *chaumière africaine* de l'île de Safal » (108). On se souvient aussi de *Paul et Virginie* dont un grand nombre de motifs semblent se retrouver. Dans les deux petits romans, Bernardin veut nous convaincre que le véritable bonheur est une vie simple dans la nature, et loin de la colonie ou de la société des hommes qui est source de préjugés, de contraintes, d'ennuis sans nombre qui conduisent à la mort. Rien ne vaut le bonheur de la toute petite exploitation agricole familiale, où règnent la concorde, la solidarité et la frugalité. Le paria de *la Chaumière indienne* a trouvé la liberté et le bonheur dans le dénuement absolu et la [364] solitude familiale au fond des forêts. Voilà le bonheur décrit dans les quelque cinq pages où la famille Picard, privée de tout soutien, se retire sur l'île de Safal. Ce n'est pas pour autant l'anarchie :

Notre petite république à laquelle mon père donnait des lois, était réglée de la manière suivante ; nous nous levions ordinairement avec le jour, et nous nous assemblions tous dans la grande case. Après avoir embrassé notre père, nous nous mettions à genoux pour remercier l'Être suprême du nouveau jour qu'il nous accordait. Ce devoir étant rempli, mon père allait conduire les nègres au travail, pendant que ma sœur et moi, nous arrangions le ménage et préparions le repas. (110)

Suivent la récolte communautaire du coton, la classe des petits assurée par Charlotte, la veillée, toutes ces « occupations champêtres et récréations de famille » cessant le dimanche au profit de promenades botaniques ou entomologiques.

Puisque nous avons une chaumière, du lait, du beurre, des œufs, du maïs, du millet, du coton, la tranquillité et la santé, que nous fallait-il davantage pour être heureux ? (112)

Il n'est jusqu'au « vieux nègre Etienne » qui ne rappelle le bon Domingue de *Paul et Virginie* : il soigne Charlotte lorsqu'elle est malade, il reste fidèle jusqu'au bout à la famille. Après la mort du père, Charlotte retourne à Safal ; seul vestige de l'heureux temps,

Le vieil Etienne habitait encore Safal ; je trouvai qu'il ramassait du coton. Dès qu'il m'aperçut, il vint à moi ; et lui ayant demandé s'il voulait continuer de rester à la plantation, il répondit en sanglotant : « J'y resterai toute ma vie ; mon bon maître ne vit plus, mais il est toujours ici ; je veux travailler pour nourrir ses enfants. » Je lui promis à mon tour de le garder tant que nous resterions en Afrique. (146)

---

<sup>9</sup> Adanson, *Histoire naturelle du Sénégal. Coquillages. Avec la relation abrégée d'un Voyage fait en ce pays pendant les années 1749, 50, 51, 52 & 53*, chez Claude Jean-Baptiste Bauche, 1757 ; ici en novembre 1752, p. 167-168.

## Le Robinson suisse

Les vertus du travail, le courage devant l'adversité, l'aptitude à tirer parti de tout éclatent aussi dans un roman de 1812 dont la première traduction française parut justement en 1814 : *Le Robinson suisse*. Le rapprochement se fait aussi par le sous-titre : *Le Robinson suisse ou Histoire d'une famille suisse jetée [365] par un naufrage dans une île déserte* (ou : *naufragée*). Ce roman de Johann Rudolf Wyss nous paraît aujourd'hui d'une maladresse et d'un conformisme idéologique difficilement soutenables, mais il eut l'honneur de très nombreuses reprises. Ce roman est une mise au carré des principes de la robinsonnade, assise sur une idéologie coloniale sans faille. Si le Robinson de Defoe connaît aussi le doute, la peur, et reste d'une vulnérabilité susceptible de nous le rendre intéressant, la famille jetée sur une île déserte s'y installe avec aussi peu de questionnements que dans un canton suisse et y fait régner, à la pointe du fusil si nécessaire, un ordre et une propreté dignes d'une ménagère helvétique.

Heureusement, à défaut d'être un chef d'œuvre stylistique, le récit de Charlotte Dard est beaucoup plus nuancé, et sa conception de la colonisation mérite examen.

## Le regard colonial

*La Chaumière africaine* annonce par ses linéaments *La Ferme africaine* de Karen Blixen. Le regard d'une femme sur une installation à laquelle elle a largement contribué est original, même s'il ne faut pas plaquer sur cette époque des schémas de pensée trop actuels<sup>10</sup>. Soutenir son existence dans la société coloniale est assurément difficile quand on est une orpheline sans nom, sans statut et sans argent.

## Le droit à l'installation

Charlotte Picard-Dard ne remet nullement en cause le principe même de l'installation coloniale : les Français ont, pour elle, une légitimité à tenter une exploitation agricole.

Cette indifférence des nègres pour la culture de ces îles, s'explique par l'influence qu'on a laissé prendre aux Maures du désert du Sahara, sur toutes les habitations riveraines du Sénégal, dont ils enlèvent les habitants pour les vendre aux marchands négriers de l'île Saint-Louis. Il n'est plus douteux que l'abolition de la traite des noirs, et l'acquisition [366] que la France vient de faire du pays de Dagana, ne détruisent bientôt la prépondérance de ces barbares du désert sur les bords du fleuve du Sénégal, et ne remettent les choses dans leur premier état, en permettant aux nègres ou aux colons français de s'établir dans ces contrées, et de jouir en paix du champ qu'ils aurontensemencé. (92)

Elle dépeint aussi les rapports entre colonisateurs et colonisés. Elle souligne le fait que lors de leur arrivée, tous furent prêts à les aider :

De pauvres nègres de la grande terre, ayant appris nos malheurs, venaient nous offrir une part de leur petite récolte ; les uns nous donnaient des haricots, les autres nous apportaient du lait, des œufs, etc. ; en un mot, tous nous offrirent quelques secours... (86)

Cet épisode n'est pas sans rappeler les *Voyages* de Mungo Park, dans lesquels il explique comment c'est une vieille femme esclave qui lui a seule donné à manger<sup>11</sup> ; avec cette

---

<sup>10</sup> Sara Mills, *Discourses of Difference. An Analysis of women's travel writing and colonialism*, Routledge, 1991.

<sup>11</sup> « ... une vieille femme esclave, passant près de moi avec un panier sur la tête, me demanda si j'avais eu mon dîner. Comme je pensai au premier moment qu'elle se moquait de moi, je ne lui répondis rien ; mais mon petit domestique qui était à côté répondit pour moi, et lui dit que les gens du roi m'avaient enlevé tout mon argent. Quand elle apprit cela, la vieille, avec un regard bienveillant, ôta aussitôt son panier de dessus sa tête, et me montrant qu'il renfermait des noix de terre, me demanda si j'en voulais manger. Sur ma réponse affirmative, elle m'en offrit plusieurs poignées, et s'éloigna avant que j'eusse eu le temps de la remercier de cette provision si bien venue. Cette circonstance bien légère me fit éprouver un véritable plaisir : la conduite de cette pauvre esclave obéissant aux aspirations de son cœur, me touchait [...]. » Mungo Park, (1770-1805), *Les trois voyages de Mungo Park au Maroc et dans l'intérieur de l'Afrique (1789-1804), racontés par lui-même*, Bibliothèque d'aventures et de voyages, Paris, Maurice Dreyfous, 1882, p. 131.



conclusion : « Elle avait connu la peine de la faim, et sa propre misère la rendait compatissante pour les souffrances des autres. »

## L'abolition de l'esclavage

On a soupçonné M. Picard d'avoir pratiqué le trafic d'esclaves. Peut-être. En tout cas, il semble qu'il ait surtout loué des travailleurs à des propriétaires d'esclaves. Ces esclaves tentent évidemment [367] de désertir. À une occasion, le père les interroge sur leur projet dévoilé :

« Nous nous trouvons bien ici, répondit l'un d'eux ; mais nous ne sommes pas dans notre pays ; nos parents et nos amis sont éloignés de nous ; on nous a ravi notre liberté ; aussi nous avons fait et nous ferons encore tous nos efforts pour la recouvrer, quand nous le pourrons. » Il ajouta en s'adressant à mon père : « Toi Picard, mon maître, si l'on t'arrêtait lorsque tu cultives ton champ, et qu'on t'emmenât bien loin de ta famille, ne ferais-tu pas tous tes efforts pour la rejoindre, et pour recouvrer ta liberté ? » Mon père ne sachant pas trop que répondre, lui dit : « Oui je le ferais. » « *Nakamou* (eh bien), répartit le nègre, je suis dans le même cas ; comme toi, je suis père d'une nombreuse famille ; j'ai encore ma mère, des oncles, j'aime ma femme, mes enfants, et tu trouves extraordinaire que je veuille aller les rejoindre ? » Mon malheureux père attendri jusqu'aux larmes par ces paroles, résolut de renvoyer ces nègres à la personne qui les lui avait loués, afin de ne point l'exposer à les perdre. S'il eût pensé comme bien des colons, il aurait mis ces nègres aux fers, en les traitant de rebelles ; mais il était trop philanthrope pour employer de semblables moyens. (131-132)

La jeune fille éprouve les mêmes sentiments lorsque des esclaves loués désertent en l'absence de son père :

Je dois avouer ici, que, quoique je fusse profondément affectée de la désertion de ces esclaves qui nous étaient nécessaires pour réaliser nos projets de culture, mon cœur ne put blâmer des malheureux qui cherchaient à recouvrer la liberté qu'on leur avait ravie. (114)

« Elle voyait un développement de Saint-Louis fondé sur la liberté des individus et la fraternité des peuples, deux vertus tout à fait incompatibles avec "la mission civilisatrice" que la France entendait poursuivre et dont le but était avant tout de remettre au goût du jour l'esclavage en poursuivant l'exploitation des Africains, sous une forme à peine différente<sup>12</sup> », écrit Jean-Marie Volet.

Si Charlotte Dard a bien lu l'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre, elle a pu lire aussi, dans son *Voyage à l'île de France*, des [368] pages consacrées à la défense des Noirs, soumis à des traitements inhumains, et à l'abolition de l'esclavage – même si *Paul et Virginie* ne réclame pas explicitement l'abolition de l'esclavage, mais un traitement humain. Quant à Jean Dard, qui travailla pendant les mêmes années (entre 1820 et 1826) à la rédaction d'une grammaire wolof, il dédie son ouvrage « à la société établie à Paris pour la propagation de l'instruction élémentaire, et à messieurs les membres du comité pour l'abolition de la traite des noirs ». L'avant-propos est violemment abolitionniste, et il s'en prend à la cupidité des négriers :

Une grande partie du continent africain n'est depuis longtemps qu'un vaste champ de carnage et de désolation ; une forêt qui sert de repaire aux loups et aux vautours à figure humaine de l'Europe ; en un mot, un théâtre de pillage, de fraude, d'oppression et de sang. Voilà néanmoins le tableau de la civilisation que les marchands négriers européens ont importée chez les peuples de l'Afrique<sup>13</sup>.

Inversement, l'amour de la vérité, le respect filial, sont, pour Jean Dard, remarquables chez les Africains.

Quant à leur sensibilité, à leur affection mutuelle, à leur capacité intellectuelle, à leur humanité, elles sont pour le moins aussi grandes, aussi vraies que chez les blancs [...]. Dans tous les cas, ils sont aussi civilisés qu'on peut l'être dans un pays journellement dévasté<sup>14</sup>.

---

<sup>12</sup> Jean-Marie Volet, 13 sept. 2007, modifié 23 mai 2008, [http://aflit.arts.uwa.edu.au/colonie\\_19e\\_dard\\_fr.html](http://aflit.arts.uwa.edu.au/colonie_19e_dard_fr.html).

<sup>13</sup> Jean Dard, *Grammaire wolofe, ou méthode pour étudier la langue des noirs qui habitent le royaume de Bourba-Yolof, Walo, ... en Sénégambie*, Imprimerie royale, 1826, avant-propos, p. VI.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. VII-VIII.

Cette considération peut se trouver dans des récits de voyageurs, comme celui de Golberry, qui chante les louanges des Wolofs du Sénégal : mais parce que les relations avec eux sont faciles et quotidiennes, « qu'enfin cette nation nous affectionne particulièrement, qu'elle s'est toujours regardée comme notre amie et notre alliée naturelle et qu'elle se croit même comme Française<sup>15</sup> ». Au-delà, par cercles concentriques, la sauvagerie et même l'allure physique déplaisante deviennent, sous leur plume, l'apanage des peuples que l'on ne connaît pas.

### **L'enseignement mutuel : l'œuvre de Jean Dard**

Jean Dard était un instituteur formé à la méthode de l'enseignement mutuel de l'abbé Gauthier, dont il avait suivi les enseignements. Cette pédagogie et le désir d'instruire son prochain le portent à la rédaction d'une grammaire wolof et d'un dictionnaire français wolof-bambara. En 1817, il était venu au Sénégal pour ouvrir une école : y vinrent des enfants noirs et métisses, parmi lesquels il forma des moniteurs susceptibles de guider leurs camarades – un système de tutorat en quelque sorte. Sa méthode interdisait également les châtiments corporels, et il célèbre aussi, à l'occasion, les vertus du « bon Rollin<sup>16</sup> » : ce pédagogue prenait pour principe l'instruction ludique : Charlotte Dard elle-même, lorsqu'elle enseigne à la petite communauté de Safal (de ses « jeunes frères et sœurs et des petits nègres de l'habitation »), leur « apprend à lire suivant la méthode de l'enseignement mutuel » :

« une couche de sable étendue sur un petit banc servait aux plus jeunes pour tracer et apprendre les lettres de l'alphabet. Les autres écrivaient sur des ardoises ; nous donnions deux heures à peu-près à ces exercices ; ensuite mes écoliers s'amusaient à différents jeux. (110)

Le soir, « les enfants étaient interrogés sur ce qu'ils avaient appris dans la journée ». L'exposé de cette méthode est très probablement systématisé *a posteriori* avec l'exemple de son époux.

Un autre de ses principes repose, après Rollin qui préconisait avant tout l'apprentissage de la langue française, sur l'enseignement dans la langue maternelle : [370]

On est allé jusqu'à dire que les nègres en général n'avaient pour langage qu'une espèce de gloussement sans règles, sans principes ; un jargon presque semblable à celui de l'orang-outang. Cela est de la plus grande fausseté. Ils parlent une langue régulière, harmonieuse, et très-riche dans ses modifications<sup>17</sup>.

Il est donc légitime pour l'instituteur de commencer par apprendre leur langue (le sous-titre le suppose : *Grammaire wolofe, ou méthode pour étudier la langue des noirs qui habitent le royaume de Bourba-Yolof, Walo, ...en Sénégambie*).

Avant de commencer, nous poserons d'abord en principe que toutes les langues primitives ont une régularité qui ne se rencontre jamais dans les idiomes européens, qui sont tous dérivés. Il est de la nature de l'esprit humain de n'inventer, dans une langue primitive, qu'un petit nombre de locutions, puis de les combiner entre elles de toutes les manières. Chaque peuple a ses habitudes, ses conventions et son esprit différens ; mais tous les hommes ont une intelligence égale : du moins c'était l'opinion de Descartes et de Newton. Un mot pris dans une langue primitive présente à l'esprit une image quelconque ; il présente à l'imagination une réunion de faits que le mot correspondant dans une langue dérivée ne rappelle en aucune manière. Ainsi, *traduire rigoureusement est impossible*. [...] Après avoir reconnu ce principe, nous allons montrer cependant comment on peut trouver dans notre dictionnaire wolof l'équivalent approché de tous les mots français<sup>18</sup>.

Ces avant-propos expriment très clairement le respect des Africains et une conception pragmatique et ouverte de leur instruction dans le cadre colonial. Dans un article publié dans le *Journal de la Société de la morale chrétienne*, en 1823, Jean Dard explique :

<sup>15</sup> Sylvain Golberry, *Voyage en Afrique, Fragmens d'un voyage en Afrique : fait pendant les années 1785, 1786 et 1787, dans les contrées occidentales de ce continent, comprises entre le cap Blanc de Barbarie... et le cap de Palmes...*, Paris/Strasbourg, Treuttel et Würtz, 1802, t. 1, p. 105-106.

<sup>16</sup> 1661-1741. Son *Traité des Études* est resté célèbre.

<sup>17</sup> Jean Dard, *Grammaire wolofe*, avant-propos, p. IX.

<sup>18</sup> Jean Dard, « Observations générales sur la langue wolofe, par l'auteur du Dictionnaire », *Dictionnaire français-wolof et français-bambara, suivi du dictionnaire wolof...*, Imprimerie royale, 1825, p. XXII-XXIII.

En effet, de quelle utilité peuvent être des mots français ou anglais répétés par un jeune nègre, quand il ne peut comprendre ce que ces mots signifient ? Alors il est découragé, et souvent la première leçon qu'on lui a donnée n'a servi qu'à le dégoûter de l'instruction pour toujours. J'ai souvent remarqué que le jeune nègre n'épelle des mots français [371] que dans l'espoir d'en former des sons propres à son langage naturel. Si après les avoir étudiés il ne trouve pour résultat qu'un son barbare pour son oreille, il s'écrie *Cela ne signifie rien* (kiley don dara) et ne veut plus rien apprendre ; mais si au contraire on lui donne à épeler un mot africain, il le méditera avec soin, parce que chaque syllabe lui fait entrevoir le son final du mot entier : alors il le répétera jusqu'à ce qu'il puisse l'écrire sur le sable sans l'épeler [...] D'où je conclus qu'il est de toute nécessité de commencer l'instruction des nègres par leur langue naturelle<sup>19</sup>.

Après un séjour en France – où ils se consacrent à la rédaction de leurs publications –, les Dard repartiront au Sénégal en 1826 – Jean Dard y mourra en 1833 et sa femme et ses trois enfants seront rapatriés. Mais Charlotte, devenue elle-même institutrice, y retournera une troisième fois.

## Conclusion

On peut trouver que les conceptions développées par le couple Dard sont paternalistes, encore très imprégnées du système colonial. Cependant, ils prouvent une avancée importante dans la réflexion sur la cette installation européenne au Sénégal.

Le texte lui-même de *La Chaumière africaine* n'est pas sans défaut ; on a pu trouver que Charlotte s'inspirait aussi d'une littérature larmoyante. Elle ne peut s'empêcher à l'occasion de s'écrier :

Ce pays était si peu fait pour des personnes de notre âge, que nous tourmentions continuellement mon père, pour qu'il nous renvoyât en France. (88)

Mais dans l'ensemble elle fait contre mauvaise fortune bon cœur et s'adapte au système en essayant d'en adoucir les excès et en donnant son opinion généralement généreuse et désireuse de vivre en bonne entente avec tous. C'est au moins l'image qu'elle veut donner d'elle et de son père.

*La Chaumière africaine* est certes un texte mineur, parfois [372] contradictoire, mais qui mérite d'être connu par ce qu'il révèle de la mentalité coloniale de cette époque.

## Bibliographie

### Corpus

- DARD Charlotte, *La Chaumière africaine, ou Histoire d'une famille française jetée sur la côté occidentale de l'Afrique à la suite du naufrage de la frégate « La Méduse »*, présentation de Doris Y. Kadish, L'Harmattan, 2005
- CORRÉARD A. & SAVIGNY H., *Relation du naufrage de la frégate la Méduse faisant partie de l'expédition du Sénégal en 1816* [1818], Jean de Bonnot, 1968
- ANGLAS DE PRAVIEL d', *Relation nouvelle et impartiale du naufrage de la frégate la Méduse et des événements qui ont eu lieu dans le désert du Sahara et au camp de Dakar*, Jean de Bonnot, 1968
- RANG DES ADRETS Paul Charles Léonard Alexandre, dit SANDER RANG [enseigne de vaisseau à bord de la Frégate *La Méduse*], *Naufrage de la Méduse*, Jean de Bonnot, 1968
- SAVIGNY Jean Baptiste Henri, *Observations sur les effets de la faim et de la soif éprouvées après le naufrage de la frégate du Roi la Méduse en 1816*, thèse de médecine, 1818, <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?TPAR1818x084>
- DARD Jean, *Dictionnaire français-wolof et français-bambara, suivi du dictionnaire wolof ...*, Imprimerie royale, 1825
- DARD Jean, *Grammaire wolofe, ou méthode pour étudier la langue des noirs qui habitent le royaume de Bourba-Yolof, Walo, ...en Sénégambie*, Imprimerie royale, 1826

---

<sup>19</sup> *Journal de la Société de la morale chrétienne*, en 1823, t. II, n° 8, p. 110.

### Autres textes

- ROLLIN Charles, *Traité des études* [1726-1728], « Livre Huitième : Gouvernement intérieur des classes et du collègue », in *Œuvres complètes*, t. 3, Firmin Didot, 1863, pp. 207-357
- ADANSON Jean-Baptiste, *Histoire naturelle du Sénégal. Coquillages. Avec la relation abrégée d'un Voyage fait en ce pays pendant les années 1749, 50, 51, 52 & 53*, chez Claude Jean-Baptiste Bauche, 1757, pp. 1-190
- GOLBERRY Sylvain Meinrad Xavier de, *Fragmens d'un voyage en Afrique : fait pendant les années 1785, 1786 et 1787, dans les contrées occidentales de ce continent, comprises entre le cap Blanc de Barbarie... et le cap de Palmes...*, Paris/Strasbourg, Treuttel et Würtz, 1802, 2 vol.
- DURAND Jean-Baptiste-Léonard, *Voyage au Sénégal, ou Mémoires historiques, philosophiques et politiques sur les découvertes, les établissemens et le commerce des Européens dans les mers de l'Océan atlantique : depuis le Cap-Blanc jusqu'à la rivière de Serre-Lionne inclusivement ; suivis de la Relation d'un voyage par terre de l'île Saint-Louis à Galam ; et du texte arabe de Trois traités de commerce faits par l'auteur avec les princes du pays*, Paris, chez Henri Agasse, 1802
- PARK Mungo (1770-1805), *Les trois voyages de Mungo Park au Maroc et dans l'intérieur de l'Afrique (1789-1804), racontés par lui-même*, Bibliothèque d'aventures et de voyages, Paris, Maurice Dreyfous, 1882
- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE Jacques-Henri, *Voyage à l'Île de France* [1768-1770], La Découverte, 1983
- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE Jacques-Henri, *Paul et Virginie* [1788], Club des Libraires de France, 1962
- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE Jacques-Henri, *La Chaumière indienne* [1790], Club des Libraires de France, 1962
- WYSS Johann Rudolf, *Le Robinson suisse ou Histoire d'une famille suisse jetée par un naufrage dans une île déserte (ou : naufragée)* [*Der Schweizerische Robinson*, 1812, 1<sup>ère</sup> trad. fr. Isabelle de Montolieu, 1814], trad. Frédéric Müller, Tours, éd. Mame, 1870

### Études

- CADET Félix, « Rollin », Institut français de l'éducation, <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3552>
- CLAUSTRE Daniel, « C.A. Picard et J. Dard, auteurs. Deux Bourguignons au Sénégal au XIX<sup>e</sup> siècle », conférence sur le site du CRLV, [http://www.crlv.org/swm/Page\\_Conference.php?P1=72](http://www.crlv.org/swm/Page_Conference.php?P1=72)
- LAPEYRE Françoise, *Le Roman des voyageuses françaises (1800-1900)*, Payot, 2007, « pbp », 2008
- MASSON Philippe, *L'Affaire de la Méduse*, Tallandier, 1989
- MILLS Sara, *Discourses of Difference. An Analysis of women's travel writing and colonialism*, Routledge, 1991.
- MONICAT Bénédicte, *Itinéraires de l'écriture au féminin. Voyageuses du 19<sup>e</sup> siècle*, Rodopi, 1996
- NOUTCHIÉ-NJIKI Jackson, « Le français en Afrique : de Jean Dard aux États généraux de Libreville », <http://www.rfi.fr/Fichiers/MFI/Education/843.asp>
- VOLET Jean-Marie, [http://aflit.arts.uwa.edu.au/reviewfr\\_dard09.html](http://aflit.arts.uwa.edu.au/reviewfr_dard09.html)
- VOLET Jean-Marie, « Mme Dard, le naufrage de la *Méduse* en 1816 et le début de l'expansion coloniale au Sénégal », [http://aflit.arts.uwa.edu.au/colonie\\_19e\\_dard\\_fr.html](http://aflit.arts.uwa.edu.au/colonie_19e_dard_fr.html)